

Conditions générales

Défi de l'innovation sociale d'ONU Tourisme

Zone d'exécution : Monde

Titre du projet : Défi de l'innovation sociale d'ONU Tourisme

1.) Introduction et contexte :

Alors que le tourisme demeure un pilier de la croissance économique dans le monde, de nouveaux défis et des possibilités nouvelles se présentent aujourd'hui dans le contexte d'une dynamique mondiale en pleine mutation, des changements climatiques et de l'évolution des besoins sociaux. En 2023, le tourisme a représenté 10,4 % du PIB mondial et fourni 319 millions d'emplois, soit 10 % de l'emploi total à l'échelle mondiale. L'empreinte économique du secteur est considérable, sa production économique s'élevant à plus de 9 000 milliards d'USD par an. Cependant, la complexité d'assurer une croissance durable en promouvant les pratiques inclusives et en réduisant à un minimum les impacts sur l'environnement exige des approches innovantes pour relever les défis à la fois locaux et mondiaux.

Le Défi mondial de l'innovation sociale vise à repérer et à soutenir des start-up, des scale-up et des entrepreneurs porteurs de changement dans trois grands domaines : tourisme communautaire ; inclusivité et accessibilité ; et projets verts. On recherche des solutions innovantes capables d'améliorer l'écosystème touristique grâce à des pratiques durables, l'inclusivité et l'autonomisation communautaire. En se concentrant sur ces trois axes, le Défi vise à appuyer les initiatives qui non seulement ouvrent des débouchés économiques, mais qui favorisent aussi l'égalité, la durabilité et la préservation du patrimoine culturel et des ressources naturelles.

Les finalistes sélectionnés seront invités à présenter leurs solutions au forum 'UN Tourism Tech Adventures' et pourront tirer parti du Réseau de l'innovation d'ONU Tourisme, notamment d'un accès potentiel à des financements, de projets pilotes et d'un rayonnement mondial.

2.) Le Défi :

ONU Tourisme propose le lancement d'un Défi pour permettre le repérage et le développement de start-up innovantes dans le monde. Le Défi aura pour point d'orgue un concours final de pitch de haut niveau, du nom de 'Tourism Tech Adventures (TTA)'. Les start-up finalistes (2 par catégorie, 6 en tout) sélectionnées par ONU Tourisme et ses partenaires seront invitées à participer à cet événement. L'objectif global est de détecter, d'accompagner et de soutenir d'une manière collaborative les start-up lauréates à la pointe de la technologie touristique fortement axées sur la durabilité, l'inclusivité et les solutions vertes à impact social.

Cette initiative à l'appui de l'innovation sociale permettra de promouvoir les nouveaux modèles de gestion et les nouvelles technologies, en constituant un écosystème dynamique capable à la fois de répondre aux besoins actuels mais aussi d'anticiper les tendances touristiques futures.

Les grands objectifs comprennent :

- **L'innovation** en appuyant les solutions qui donnent des moyens d'action aux populations, qui améliorent l'accessibilité et favorisent les pratiques touristiques écologiques
- **L'adoption** généralisée de pratiques touristiques inclusives, accessibles et durables
- **La collaboration** en encourageant les partenariats entre les gouvernements, la filière, les entrepreneurs et les organisations de la société civile à l'appui de l'innovation sociale grâce à la transformation du tourisme dans le monde
- **Le repérage**, la formation et le soutien à des start-up pionnières, des scale-up, des entrepreneurs et des personnes de talent qui produisent des changements dans trois grands domaines : le tourisme communautaire ; l'inclusivité et l'accessibilité ; et les projets verts
- **L'acquisition** de connaissances et de compétences spécialisées, pour doter ces leaders et entrepreneurs des moyens de développer et d'étendre à plus grande échelle de nouveaux produits et services dans le tourisme
- **L'inscription dans la durée** grâce à la promotion de solutions à long terme conciliant la croissance économique avec la sauvegarde de l'environnement et l'équité sociale dans le secteur du tourisme
- **La mise à échelle** en identifiant et en accélérant, en vue de leur expansion, les innovations ayant le potentiel de produire un impact mondial en contribuant à rendre le secteur du tourisme plus inclusif, plus durable et plus résilient.

Dans le cadre de cette approche d'ensemble, 'Tourism Tech Challenge' et 'TTA Pitch Challenge' visent à stimuler la réalisation de percées dans le secteur du tourisme.

Défi de l'innovation sociale

Quatre mois avant l'événement, les start-up innovantes du monde entier seront invitées à présenter des solutions aux défis spécifiques en matière de durabilité, d'inclusivité et des solutions vertes à impact social. Les entrepreneurs qui se présenteront seront évalués sur la base de critères de faisabilité et d'extensibilité par le jury qui aura été formé, en employant la méthodologie suivie avec succès pour les programmes d'innovation d'ONU Tourisme.

Le Défi comportera trois catégories définies d'après les besoins du secteur et certains éléments critiques. Seront acceptées les propositions émanant de start-up et de sociétés ou d'entreprises traditionnelles sur les thèmes du tourisme communautaire, de la durabilité, de l'inclusivité, de l'accessibilité et des projets écologiques.

Seront sélectionnées, dans ces catégories, les initiatives les plus remarquables ayant les caractéristiques requises et possédant un excellent potentiel de contribuer à la reprise et à la transformation du tourisme. Elles se verront offrir la possibilité de présenter leurs idées au forum d'innovation 'UN Tourism Tech Adventures'.

3.) Conditions de participation :

Le Défi est ouvert aux entrepreneurs, que ce soient des particuliers ou des personnes morales, ayant l'âge légal et la capacité juridique de signer un contrat, et dont les représentants n'ont pas été reconnus coupables aux termes d'un jugement définitif pour une infraction pénale intentionnelle, avec une peine de six mois ou plus, tant que la responsabilité pénale n'aura pas expiré.

Les projets peuvent porter sur différentes méthodes, processus, structures de gouvernance, initiatives à impact social, applications technologiques ou autres formes d'innovation. Plus précisément, les entrepreneurs, start-up, scale-up, entreprises touristiques et organisations devront remplir les critères suivants :

- Avoir un caractère innovant et/ou de rupture ;
- Apporter des solutions durables et à valeur ajoutée pour le secteur du tourisme ;
- Exploiter les nouvelles technologies et des solutions innovantes au service du tourisme communautaire, de l'accessibilité et/ou de projets verts ;
- Détenir un potentiel de croissance, d'extensibilité et d'application ;
- De préférence, disposer d'un produit minimum viable. Toutefois, les projets prêts à être développés, aux stades les plus avancés de la phase de l'idée, seront aussi pris en considération ;
- Avoir échafaudé les grandes lignes d'un plan d'activité (*business plan*) ;
- Contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

Conditions spécifiques des bourses offertes par SOMMET Education

Dans le droit fil de l'ODD 4 – objectif, cibles et cadre d'action pour l'éducation 2030, les bourses d'études de la Fondation Sommet Education cibleront les jeunes et les personnes de talent de milieux défavorisés et en situation vulnérable de même que l'apprentissage tout au long de la vie et l'autonomisation des femmes.

Les finalistes doivent remplir au moins un des critères d'admissibilité suivants :

- Personnes recevant un soutien ou participant déjà à un programme administré par un organisme des Nations Unies (UNESCO, HCR, UNICEF, ONU Tourisme...),
- Personnes recevant déjà un soutien de la part d'une organisation non gouvernementale,
- Personnes ayant le statut de réfugié ou de demandeur d'asile,
- Personnes en situation de handicap,
- Personnes, parents ou tuteurs bénéficiaires d'une aide sociale de l'État,
- Personnes bénéficiaires d'un programme d'aide sociale financé par l'État, une collectivité locale, entreprise, fondation
- Personnes bénéficiaires d'une bourse au mérite de l'enseignement secondaire
- Personnes bénéficiaires d'une bourse de l'enseignement secondaire
- Personnes ayant droit à une subvention fédérale ou de l'État
- Personnes venant de pays parmi les moins avancés d'après la liste établie par l'ONU en se concentrant sur les pays de l'Afrique subsaharienne, l'Inde et la Chine
- Besoins financiers démontrés [justificatifs de revenus : feuilles de paie récentes ou lettre d'embauche (si employé), déclaration d'impôts (si disponible/applicable), documents d'attestation de chômage ou d'assistance sociale, relevés de compte bancaire montrant des ressources financières limitées. Justificatif de situation de famille : ventilation des revenus du foyer (si à charge des parents ou du conjoint), nombre de personnes à charge ou d'enfants à l'entretien desquels il est pourvu].

4.) Conditions à remplir :

4.1 Destiné à encourager les entreprises à collaborer sur les grandes problématiques pour la filière tourisme, le Défi d'innovation sociale d'ONU Tourisme permet à des projets, entrepreneurs, scale-up, entreprises touristiques, organisations et start-up de présenter leurs idées dans les catégories exposées ci-dessous. Les candidats seront évalués sur la base des critères suivants par un comité institué à cet effet, à l'aide de la méthodologie suivie avec succès par les programmes d'innovation d'ONU Tourisme :

- Potentiel d'innovation : originalité et nouveauté de la solution proposée, et plus spécialement en quoi l'innovation apporte un regard neuf et des approches pionnières dans le secteur du tourisme ;
- Faisabilité : caractère pratique et viabilité de l'implantation de la solution, eu égard aux aspects techniques, opérationnels et liés aux ressources pour en assurer l'exécution réussie ;
- Extensibilité : capacité qu'a la solution d'être étendue et appliquée à plus grande échelle, en démontrant qu'elle est adaptable à une diversité de marchés et prête pour la croissance ;
- Synergie obtenue par la collaboration : efficacité et complémentarité à tirer d'un partenariat entre la start-up et une grande société, en évaluant l'intérêt de la collaboration pour améliorer le développement et l'impact de la solution.

4.2 Catégories :

1. Tourisme communautaire :

Dans cette catégorie, on recherche les solutions qui autonomisent les communautés locales à travers le monde. Les innovations doivent se concentrer sur la création de projets et de plateformes associant activement la population locale aux initiatives culturelles et touristiques. Celles-ci doivent donner la priorité à la participation des femmes dans le secteur du tourisme, promouvoir l'égalité des sexes, encourager la participation des jeunes et soutenir le développement rural et l'agrotourisme. En outre, les projets doivent mettre l'accent sur l'écotourisme, la préservation du patrimoine culturel et la promotion des industries créatives et de la gastronomie, en veillant à ce que ces initiatives génèrent des opportunités économiques inclusives, telles que la création d'emplois dans les communautés locales et le soutien aux entrepreneurs créatifs, tout en préservant les écosystèmes naturels, en réduisant les émissions de carbone et en favorisant la gestion durable des ressources.

2. Inclusivité et accessibilité :

Sont visées, dans cette catégorie, les innovations qui améliorent l'accessibilité du tourisme pour les personnes en situation de handicap ou non, pour les seniors et pour les voyageurs ayant des besoins particuliers en matière d'accès ainsi que leurs familles. On recherche des solutions pour concevoir des expériences accessibles, développer des technologies d'assistance ou fournir des services inclusifs. En favorisant l'accès universel aux installations et aux produits touristiques, ces solutions créent une industrie plus inclusive qui profite aux voyageurs et aux communautés locales tout en apportant de nouvelles sources de recettes aux destinations.

3. Projets verts :

Les start-up et les entreprises touristiques sont invitées, dans cette catégorie, à présenter des initiatives innovantes à l'appui de la durabilité et de la régénération dans de multiples domaines. Cela comprend les solutions touristiques respectueuses de l'environnement permettant de réduire les émissions de carbone, d'améliorer l'efficacité énergétique, la gestion des déchets ou la création de solutions d'économie circulaire, et de promouvoir une infrastructure durable et intelligente. Sont aussi encouragées les initiatives contribuant à la conservation des zones protégées, telles que les parcs nationaux et les réserves de biosphère, ainsi que les efforts pour mettre les expériences touristiques au service de la régénération des écosystèmes, de la biodiversité et des communautés.

4.3. Principales conditions à remplir :

Les initiatives sélectionnées seront évaluées sur la base des critères suivants :

- Innovation démontrée : déploiement de solutions représentant d'importantes percées technologiques utiles pour le redressement et la transformation du tourisme
- Extensibilité et impact mondial : solutions pouvant être étendues à une diversité de marchés, avec un potentiel évident d'adoption mondiale
- Durabilité et alignement sur les ODD : engagement démontré envers la durabilité, en contribuant à la conservation de l'environnement et à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD)
- Efficacité de la collaboration : des partenariats solides entre start-up et entreprises, pour que la collaboration débouche sur encore plus d'innovation et d'impact commercial
- État de préparation pour la commercialisation et adéquation à la clientèle : demande client avérée, solution adaptée au marché et prête à être implantée dans la pratique
- Stabilité financière : aval financier solide et modèle d'affaires robuste pour appuyer la croissance à long terme
- Mobilisation de l'écosystème d'innovation : participation à des collaborations multipartites pour permettre une adoption et une intégration plus larges dans le secteur du tourisme.

Les initiatives les plus remarquables (6) remplissant les critères ci-dessous seront invitées à présenter leurs solutions au forum 'UN Tourism Tech Adventure' (TTA) : ce sera une chance exceptionnelle de se faire connaître devant un auditoire d'acteurs de la filière, d'investisseurs et de responsables de l'élaboration des politiques.

4.4 Finalité

- Encourager le développement de solutions de pointe en vue de la modernisation et du redressement du secteur du tourisme grâce à de nouveaux modèles de gestion et de nouvelles technologies reposant sur la collaboration, en tirant parti des forces à la fois des start-up et des grandes entreprises
- Réunir les représentants des écosystèmes de l'innovation et de l'entrepreneuriat touristiques, notamment les start-up et les grandes entreprises, pour un échange de savoir, de modèles de gestion et d'exemples de réussite, en favorisant un environnement de collaboration à l'appui de la croissance mutuelle et de l'innovation
- Stimuler les synergies entre les entités du secteur public, les start-up, les milieux universitaires, les entreprises, les investisseurs et les accélérateurs
- Favoriser une culture solide de l'investissement dans le tourisme en faisant appel au capital-risque et au financement d'entreprise
- Renforcer le positionnement des Bahamas sur la carte mondiale de l'innovation touristique.

4.5. Exclusion de participation

Tout participant qui, au départ ou à n'importe quel moment durant le Défi, ne remplit pas l'une quelconque des conditions requises établies dans les présentes Conditions générales sera exclu du Défi et du bénéfice de tout service ou prix potentiel reçu dans le cadre de sa participation.

Les employés d'ONU Tourisme ne peuvent pas participer. Les personnes mineures ne sont pas admises à participer au Défi.

ONU Tourisme ne sera pas tenue responsable de toutes données fausses, inexactes, obsolètes, incomplètes ou erronées communiquées par les participants. Le cas échéant, l'intéressé sera exclu automatiquement du Défi et perdra le droit de jouissance du prix.

ONU Tourisme se réserve le droit de ne pas accepter, ou d'éliminer du Défi, sans préavis, tout participant qui, à son avis, agit de manière frauduleuse, abusive ou d'une manière contraire à l'esprit du Défi, aux principes des Nations Unies ou du droit, aux droits de tiers et/ou à la bonne foi. De même, tout participant ou personne apparentée dont les agissements iraient à l'encontre de la réputation ou de la bonne image d'ONU Tourisme pourra être éliminé du Défi. Aucune des actions ci-dessus ne donne droit aux participants potentiels ou exclus de présenter une réclamation contre ONU Tourisme pour quelque dommage que ce soit, des dépenses encourues ou autre.

5.) Procédure de dépôt des candidatures

Les start-up réunissant toutes les conditions requises décrites à la section 4 « Conditions à remplir » peuvent se présenter au Défi dans l'une des catégories de la section 4.2. ci-dessus.

Habituellement, les projets contribuent à plus d'un objectif. En pareil cas, la catégorie à retenir est celle dans laquelle l'impact positif devrait être le plus fort. Pour devenir un participant, les candidats doivent remplir le formulaire d'inscription en ligne disponible sur le site Web.

Le formulaire doit être rempli en anglais en prenant soin de renseigner tous les champs obligatoires. Les données communiquées par les participants au moment de l'inscription au programme doivent être véridiques. Par conséquent, tout participant dont les données sont inexactes ou incomplètes perdra toute possibilité de participer au programme et de recevoir quelque service que ce soit.

ONU Tourisme utilisera les coordonnées fournies lors de l'inscription en ligne pour contacter les participants. ONU Tourisme ne sera pas tenue responsable de toutes coordonnées incomplètes ou incorrectes.

6.) Calendrier :

Septembre 2025 :

Lancement de l'appel à candidatures : annonce et ouverture de la période de dépôt des candidatures au Défi des start-up

Septembre-décembre 2025 :

Promotion et diffusion : promotion active du Défi par différents canaux pour attirer les start-up à fort potentiel
Webinaires et séances d'information : tenue de webinaires et de séances d'information pour fournir aux candidats potentiels les indications voulues en ce qui concerne le processus de dépôt des candidatures et les détails du Défi

8 décembre 2025 :

Date limite de dépôt des candidatures : fin de la période de présentation des candidatures de start-up

Décembre 2025 :

Premier tri : passage en revue et tri initial de toutes les candidatures présentées afin de présélectionner les start-up à fort potentiel
Annonce des start-up présélectionnées : annonce publique des start-up présélectionnées pour passer au tour suivant

Premier trimestre 2026 :

Mentorat sur place et défi final de pitch : préparation intensive en vue du pitch final, avec des répétitions et un feedback des mentors. Au forum TTA, les start-up feront leur présentation devant un jury composé

notamment d'entreprises de premier plan, d'investisseurs et d'acteurs clé. Annonce des vainqueurs, constitution de partenariats stratégiques

À la mi-2026 :

Suites données à l'événement : accompagnement des lauréats et des participants pour assurer un soutien continu et le suivi de la mise en œuvre de leurs solutions

7.) Procédure et critères de sélection

7.1. Un groupe d'experts d'ONU Tourisme et les partenaires du Défi évalueront les propositions misant sur l'innovation, la durabilité, l'inclusivité et les solutions vertes à impact social.

7.2 Critères d'évaluation

Chaque critère est noté de 1 à 4, 1 étant la note la plus basse et 4 la plus haute.

Critères	Détails	Note de 1 à 4
1. Innovation et créativité	• Originalité du projet : degré d'innovation et créativité de la proposition • Intégration de la technologie : numérique et utilisation des technologies • Modèles d'exploitation « de rupture » : implantation de modèles de gestion capables de transformer le tourisme communautaire • Prototype mis en œuvre et validé : qu'il soit robuste ou léger, prototype offrant des possibilités d'itération et d'amélioration avec les utilisateurs/communautés.	
2. Durabilité	• Impact écologique : mesures visant à réduire l'empreinte carbone et à protéger les écosystèmes locaux • Pratiques de conservation : stratégies de promotion de la biodiversité et de conservation des ressources naturelles • Utilisation d'énergies renouvelables : recours à des sources d'énergie propres et durables • Alignement sur les ODD : contribution du projet à au moins 1 des ODD établis par les Nations Unies • Mesure de l'impact : disponibilité de mesures et d'indicateurs pour évaluer l'impact sur les ODD • Durabilité à long terme : potentiel du projet de produire des effets positifs durables sur les ODD.	
3. Avantages pour la population locale	• Création d'emplois locaux : potentiel que possède le projet de créer des emplois dans la collectivité • Autonomisation communautaire : niveau de participation et prise de décision des membres de la collectivité	

	• Amélioration de la qualité de vie communautaire : contributions au bien-être et à la qualité de vie des habitants locaux • Une plus grande résilience : mesures visant à renforcer la résilience communautaire face aux impacts économiques, sociaux et environnementaux.	
4. Extensibilité et internationalisation	• Potentiel d'expansion : capacité qu'a le projet d'être étendu et reproduit dans d'autres régions et pays • Adaptabilité à différents contextes : souplesse du modèle pour s'adapter à différentes communautés et régions • Utilisation efficace des ressources : optimisation de l'usage des ressources à des fins d'expansion • Plan de mise en œuvre : clarté et solidité du plan et du calendrier d'exécution • Capacité d'attirer des partenaires : potentiel de mobilisation de partenaires stratégiques et de parties prenantes, montants d'investissement et indicateurs de rendement clairs • Analyse du marché : connaissance du marché cible et de son comportement.	
5. Dans le droit fil de l'ODD 4 – objectif, cibles et cadre d'action pour l'éducation 2030, les bourses d'études de la Fondation Sommet Education cibleront <u>les jeunes et les personnes de talent de milieux défavorisés et en situation vulnérable de même que l'apprentissage tout au long de la vie et l'autonomisation des femmes.</u>	Les finalistes devront remplir au moins 1 des critères d'admissibilité suivants : • Personnes recevant un soutien ou participant déjà à un programme administré par un organisme des Nations Unies (UNESCO, HCR, UNICEF, ONU Tourisme...), • Personnes recevant déjà un soutien de la part d'une organisation non gouvernementale, • Personnes ayant le statut de réfugié ou de demandeur d'asile, • Personnes en situation de handicap, • Personnes, parents ou tuteurs bénéficiaires d'une aide sociale de l'État, • Personnes bénéficiaires d'un programme d'aide sociale financé par l'État, des collectivités locales, des entreprises, des fondations • Personnes bénéficiaires d'une bourse au mérite de l'enseignement secondaire • Personnes bénéficiaires d'une bourse de l'enseignement secondaire • Personnes admises au bénéfice d'une subvention fédérale ou de l'État • Personnes venant de pays parmi les moins avancés d'après la liste établie par l'ONU, en se concentrant sur les pays de l'Afrique subsaharienne, l'Inde et la Chine • Besoins financiers démontrés (justificatifs de revenus : feuilles de paie récentes ou lettre d'embauche (si employé), déclaration d'impôts (si disponible/applicable), documents d'attestation de chômage ou d'assistance sociale, relevés de compte bancaire montrant des ressources financières limitées. Justificatif de situation de famille : ventilation des	

	revenus du foyer (si à charge des parents ou du conjoint), nombre de personnes à charge ou d'enfants à l'entretien desquels il est pourvu.	
--	--	--

7.3. Il sera opéré, sur la base des critères susmentionnés, un premier tri et filtrage de toutes les entités s'étant portées candidates via le site Web d'ONU Tourisme. La première présélection permettra de retenir de 30 à 50 start-up et entreprises qui passeront à l'étape suivante.

7.4. Un comité d'experts sera nommé par ONU Tourisme. Il sera constitué d'un réseau international d'investisseurs, d'entrepreneurs et d'experts d'autres organismes des Nations Unies, des États membres d'ONU Tourisme, de Membres affiliés et d'autres alliés stratégiques. Les membres du Comité seront décidés en fonction du nombre final de candidatures reçues. Le Comité évaluera les projets retenus et procédera à la sélection de chaque lauréat. Les décisions prises par le Comité sont finales.

7.5 Le processus d'évaluation porte strictement sur le projet spécifique, pas sur d'autres initiatives menées par les participants ou sur leur parcours antérieur. Si l'évaluation du projet spécifique met au jour des irrégularités, la candidature sera disqualifiée.

8.) Avantages

Les avantages comprendront notamment :

- 6 bourses d'études offertes par la Fondation SOMMET Education pour les finalistes du Défi (voir les conditions à l'Annexe I) ;
- Pitch à la Journée de démos d'ONU Tourisme pour les 6 finalistes ;
- Accès à plus de 90 investisseurs ;
- Accès à des entreprises de premier plan de plus de 160 pays ;
- Programmes de mentorat soigneusement conçus ;
- Projet pilote potentiel avec des collaborateurs privés et des institutions du réseau mondial d'ONU Tourisme ;
- **Avantages de Plug and Play :**
 - Profil enregistré sur Playbook ;
 - Invitation au Sommet de la Silicon Valley (l'hébergement et les vols seront à la charge de la start-up) ;
 - Accès au vivier de personnes de talent et synergies avec le portefeuille de Plug and Play ;
- Bourses d'études de l'Académie en ligne d'ONU Tourisme.

9.) Propriété industrielle et intellectuelle et protection des données personnelles

S'il s'avère nécessaire, pour le déroulement du programme, de traiter des données personnelles, les organisateurs du programme prennent les engagements suivants :

- Utiliser les données fournies uniquement aux fins de l'appel ;
- Veiller à ce que les personnes autorisées à traiter les données personnelles (ONU Tourisme) s'engagent à respecter la confidentialité et à ce que les données ne soient pas communiquées à des tiers sans l'autorisation des participants ;
- Prendre toutes les mesures nécessaires pour fournir un niveau de sécurité adapté aux risques pouvant découler du traitement de données personnelles et en assurer la sécurité et l'intégrité, prévenir leur altération, perte, destruction accidentelle ou illicite, manipulation, divulgation ou accès non autorisé.

Plug and Play et toute autre entité chargée du traitement des données suivra les obligations en matière de protection prévues par la réglementation applicable. Le participant peut exercer ses droits d'accès, de rectification, d'annulation et d'opposition en envoyant un courrier postal au siège social de l'organisateur tel qu'indiqué dans l'en-tête des présentes Conditions générales ou par courrier électronique à l'adresse comm@untourism.org pour contacter l'organisateur en précisant le droit dont il entend se prévaloir et en joignant une copie du passeport, pièce nationale d'identité ou document équivalent.

- Le participant consent expressément, du simple fait de participer au programme présenté ici, à ce qu'ONU Tourisme utilise son nom pour faire connaître le projet gagnant au reste des participants et sans que cela ne donne lieu à quelque rémunération que ce soit en sa faveur.

En déposant leur candidature, les responsables de projet garantissent que :

- Les projets sont des originaux de leurs auteurs et/ou qu'ils en ont le libre usage ou la propriété. Les participants acceptent de garantir et mettre hors de cause les organisateurs vis-à-vis de toute action en justice, réclamation ou revendication pouvant être présentée en rapport avec les droits de propriété intellectuelle ou les données personnelles de tiers concernant les projets présentés.
- Si le projet est le fruit de la collaboration de plusieurs participants, il sera traité comme un travail collectif et les droits en résultant comme leur appartenant à tous, en tant que co-auteurs.
- Le participant autorise ONU Tourisme à charger le résumé du projet sur les sites Web officiels et accepte que les visiteurs desdits sites Web aient accès à ces informations conformément aux conditions d'utilisation du site.
- Le participant autorise ONU Tourisme à utiliser le nom et le titre de son projet, sans limite de temps, dans le but d'en faire mention sur le site Web ou pour toutes activités ou événements liés, d'une façon ou d'une autre, à ONU Tourisme, ainsi que pour l'inclure dans les archives historiques d'ONU Tourisme et différents médias liés au programme.
- ONU Tourisme ne revendiquera pas la propriété des informations fournies ou de tous contenus industriels ou intellectuels en faisant partie. Le participant ne cède à ONU Tourisme aucun droit de propriété industrielle ou intellectuelle découlant des projets.
- Le participant autorise expressément ONU Tourisme à utiliser ses données pour la communication d'informations sur des événements et activités d'intérêt.
- Les participants acceptent le transfert de leurs données à ONU Tourisme une fois le concours terminé.

10.) Considérations finales

Le programme pourra être modifié, interrompu et/ou annulé si des circonstances justifiées l'exigent. De même, ONU Tourisme se réserve le droit de déclarer nuls tout ou partie des avantages si aucun des projets n'offre la qualité attendue selon les critères de l'équipe décisionnaire. ONU Tourisme n'est pas responsable d'éventuelles défaillances de la plateforme ou de problèmes informatiques, de réseaux ou autres pouvant faire que des propositions soient perdues, endommagées ou tardives.

11.) Droit applicable et règlement des différends

Les présentes Conditions générales seront interprétées conformément aux principes généraux du droit international, à l'exclusion de toute législation nationale particulière.

Aucune disposition des présentes Conditions générales, ou s'y rapportant, ne sera entendue comme une renonciation aux prérogatives et immunités d'ONU Tourisme.

12.) Utilisation du nom, de l'emblème et du logo

Les participants n'utiliseront d'aucune manière le nom, l'emblème ou le sceau officiel d'ONU Tourisme ou de l'Organisation des Nations Unies, non plus que toute abréviation du nom d'ONU Tourisme ou de l'Organisation des Nations Unies, dans le cadre de leur activité ou dans tout autre cadre, sans l'autorisation écrite préalable d'ONU Tourisme. En aucun cas l'autorisation d'utiliser le nom, l'emblème ou le sceau officiel d'ONU Tourisme ou de l'Organisation des Nations Unies, ou toute abréviation de leur nom, ne sera accordée à des fins commerciales. Cette obligation ne s'éteint pas au terme du Défi.

13.) Garantie et limitation de responsabilité

ONU Tourisme ne sera tenue responsable en aucune circonstance de pertes ou dommage direct, indirect ou accidentel, action en responsabilité ou dépense encourue ou subie par le participant et prétendument en rapport avec le Défi ou en résultant.

Les participants acceptent de garantir et mettre ONU Tourisme hors de cause à l'égard de toute responsabilité juridique, réclamation, perte, dommage et dépense pouvant survenir, directement ou indirectement, en rapport avec le Défi ou en résulter, y compris, sans pour autant s'y limiter, toute violation des droits de propriété intellectuelle ou autres droits de tiers en lien avec les projets présentés.

14.) Acceptation des Conditions générales

La participation au Défi vaut pleine acceptation des présentes Conditions générales. La non-acceptation de quelque partie que ce soit des Conditions générales entraînera la non-participation au Défi et, dans l'éventualité d'être sélectionné et/ou récompensé, le renoncement automatique à la distinction.

Annexe I : Conditions des bourses d'études offertes par SOMMET Education

La Fondation offrira aux (6) finalistes du Défi arrivés en tête :

La bourse d'études complète suivante pour l'un des programmes de la liste ci-dessous à Les Roches Marbella (ci-après « la contribution »), ou son équivalent, en fonction du profil de l'étudiant, de son projet et de ses disponibilités pour étudier, qui aura été sélectionné par la Fondation et accepté par le finaliste :

- Master exécutif d'études supérieures en gestion hôtelière internationale
- Diplôme d'études supérieures en gestion hôtelière internationale
- Diplôme d'études supérieures en gestion marketing pour le tourisme de luxe
- Diplôme exécutif d'études supérieures en gestion hôtelière internationale
- Diplôme d'études supérieures en gestion dans le domaine du golf

Comme décrit plus avant à l'Annexe II, une bourse d'études complète au sens du présent accord signifie 100 % de prise en charge des frais suivants :

- Frais de scolarité
- Hébergement complet (en chambre simple ou double selon la disponibilité) et pension complète sur le campus de Marbella pendant la durée du programme sélectionné
- Les vols ne sont pas compris
- L'hébergement et la pension ne sont pas compris durant le stage ou le projet final.

Le finaliste devra remplir tous les critères de sélection et conditions d'admission de Les Roches en vigueur (notamment, sans pour autant s'y limiter, les conditions de diplôme, niveau de langue en anglais, formalités d'immigration/de visa dans le pays hôte, assurance santé...) et suivre les consignes et indications de l'équipe régionale de Les Roches chargée des admissions.

La Fondation et Les Roches prendront la décision finale pour tous les finalistes et auront le droit de refuser l'admission de finalistes considérés comme n'étant pas aptes du point de vue académique ou pour tout autre motif que ce soit.

Il est précisé, pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté, que :

- Cette bourse ne peut pas être combinée à une autre bourse ou à tout autre avantage qui serait accordé par les institutions de Sommet Education.
- La contribution sera valable pendant trois (3) promotions à compter de l'annonce des finalistes. Les contributions ne pourront être vendues, cédées, remboursées ou reprogrammées en dehors de la période d'utilisation des bourses établie ci-dessus. La Fondation décline toute responsabilité à l'égard des finalistes n'étant pas en mesure de se prévaloir de leur prix, quelle qu'en soit la raison, pendant la période d'utilisation.
- ONU Tourisme nommera un (1) membre de la Fondation pour faire partie du comité de sélection du Défi.

Dans le droit fil de l'ODD 4 – objectif, cibles et cadre d'action pour l'éducation 2030, les bourses de la Fondation Sommet Education cibleront les jeunes et les personnes de talent de milieux défavorisés et en situation vulnérable de même que l'apprentissage tout au long de la vie et l'autonomisation des femmes.

La Fondation ciblera donc d'une manière transparente :

- Personnes recevant un soutien ou participant déjà à un programme administré par un organisme des Nations Unies (UNESCO, HCR, UNICEF, ONU Tourisme...),
- Personnes recevant déjà un soutien de la part d'une organisation non gouvernementale,

- Personnes ayant le statut de réfugié ou de demandeur d'asile,
- Personnes en situation de handicap,
- Personnes, parents ou tuteurs bénéficiaires d'une aide sociale de l'État,
- Personnes bénéficiaires d'un programme d'aide sociale financé par l'État, des collectivités locales, des entreprises, des fondations
- Personnes bénéficiaires d'une bourse au mérite de l'enseignement secondaire
- Personnes bénéficiaires d'une bourse de l'enseignement secondaire
- Personnes admises au bénéfice d'une subvention fédérale ou de l'État
- Personnes venant de pays parmi les moins avancés d'après la liste établie par l'ONU, en se concentrant sur les pays de l'Afrique subsaharienne, l'Inde et la Chine
- Besoins financiers démontrés (justificatifs de revenus : feuilles de paie récentes ou lettre d'embauche (si employé), déclaration d'impôts (si disponible/applicable), documents d'attestation de chômage ou d'assistance sociale, relevés de compte bancaire montrant des ressources financières limitées. Justificatif de situation de famille : ventilation des revenus du foyer (si à charge des parents ou du conjoint), nombre de personnes à charge ou d'enfants à l'entretien desquels il est pourvu.